[Text]

able efforts of the industry, the Fisheries Council of Canada, our own officials and officials in the Department of International Trade, and other support from other Ministers, we were successful in seeing that countervail duty maintained at a very minimal level which is not deemed significantly to affect exports of unprocessed and semi-processed groundfish from Atlantic Canada.

We have been, as well, engaged in an overhaul of the consultative mechanisms, starting with my predecessor's appointment of an Atlantic Regional Council to advise the Minister on policy matters on the Atlantic coast, most recently culminating in the decision to establish a Pacific Regional Council, or PARC, which I announced in Vancouver this past Saturday.

In regard to the Newfoundland inshore fishery, where there have been serious concerns these past three years stemming from an observable decline in groundfish landings in the inshore sectors of eastern Newfoundland, east central and southeastern Newfoundland especially, we travelled to St. John's in late September and announced, after appropriate consultation with industry spokesmen, representatives of fishermen's organizations and others, a specific program of assistance and increased scientific inquiry into the plight of the groundfish stocks, so-called northern cod stocks, on the east coast of Newfoundland.

During the month of October we released a *Habitat Management Policy*, which has been in the process of development since 1980, with the first draft having been released by the previous Minister of Fisheries—Mr. DeBané, I think it was—in 1983.

• 2015

Following extensive consultations, in which I directly engaged with representatives of third-party interests, leaders of the major other industrial sectors of Canada, we completed that policy and released the habitat policy document in early October. The committee have copies, and they have been circulated to your offices.

In the area of federal-provincial co-operation we have successfully concluded an agreement, a memorandum of understanding, with the Province of Nova Scotia on aquaculture. We are engaged in similar discussions with the Province of British Columbia and other co-operative agreements in the area of recreational fisheries development and habitat protection with other provinces, including Ontario and the prairie provinces.

The other important aspect of my mandate is in the area of the ocean sciences. We have taken initiatives to bring together our fisheries research and to have our fisheries research scientists work much more closely with ocean physicists and ocean scientists. This bringing together culminated in an important conference the Department of Fisheries and Oceans sponsored at the Institute of Ocean Sciences in Sidney, British Columbia, again in late September 1986. It was called an

[Translation]

compétent des milieux industriels, du Conseil des pêcheries du Canada, de nos propres fonctionnaires et de ceux du ministère du Commerce international, et grâce aussi à l'appui d'autres ministres, nous avons réussi à obtenir que les droits compensateurs soient maintenus à un niveau très minime, si bien qu'ils ne devraient pas affecter de manière sensible les exportations de poisson de fond entier et en filets de la région atlantique du Canada.

Nous avons eu, également, à réaménager les mécanismes de concertation, réaménagement qui fut lancé par la création, par mon prédécesseur, d'un conseil régional de l'Atlantique chargé de conseiller le ministre sur les problèmes de la côte atlantique, et déboucha récemment sur la décision de créer un conseil régional du Pacifique, ou CRP, création que j'ai annoncée à Vancouver samedi dernier.

En ce qui concerne la pêche côtière de Terre-Neuve, qui connaît une situation préoccupante depuis trois ans par suite du déclin sensible de la prise de poisson de fond sur la côte orientale, et particulièrement dans la partie centrale et sud-est de cette côte, nous nous sommes rendus à Saint-Jean fin septembre et avons annoncé, après avoir consulté abondamment les porte-parole de l'industrie, les représentants des organisations de pêcheurs et d'autres, un programme d'aide spécifique, ainsi que des recherches scientifiques plus poussées sur les causes de la réduction des stocks de poisson de fond, et particulièrement des stocks de morue du Nord, sur la côte orientale de Terre-Neuve.

Au mois d'octobre, nous avons publié une *Politique sur la gestion de l'habitat*, qui était en cours d'élaboration depuis 1980, la première ébauche en ayant été rendue publique par le ministère des Pêches du moment—il s'agissait de M. De Bané, je crois—en 1983.

Après de longues consultations, auxquelles j'ai personnellement participé en compagnie de représentants d'intérêts tiers, de porte-parole des autres principaux secteurs industriels du Canada, nous avons pu parachever cette politique de gestion de l'habitat et la rendre publique début octobre. Le Comité possède des exemplaires de ce document, qui a également été envoyé à vos bureaux.

Dans le domaine de la coopération fédérale-provinciale, nous avons réussi à conclure un accord, à signer un protocole d'entente avec la province de Nouvelle-Ecosse sur l'aquiculture. Nous avons entamé des négociations similaires avec la province de Colombie-Britannique et cherchons à conclure d'autres ententes de coopération, dans le domaine de la pêche récréative et de la protection de l'habitat, avec d'autres provinces, dont l'Ontario et celles des Prairies.

L'autre volet important de mon mandat intéresse les sciences de la mer. Nous avons pris des initiatives pour intégrer nos recherches en matière de pêche et faire en sorte que nos scientifiques dans ce domaine travaillent en collaboration beaucoup plus étroite avec les océanologues et les spécialistes de la physique océanique. Cette intégration a trouvé son point culminant dans une importante conférence parrainée par le ministère des Pêches et Océans qui s'est tenue à l'Institut des